



Questions et réponses -Examen d'admission à la profession

La traduction des questions d'examen en français est-elle problématique?

Non. Chaque question de l'examen NCLEX-RN a été traduite en français par des traducteurs qualifiés, agréés en français canadien. De plus, après sa traduction (et avant son ajout à la base de données), chaque question a également été revue par un panel de traduction composé d'infirmières canadiennes bilingues dont le français est la langue principale. Le rôle du panel de traduction est de s'assurer que la qualité de la traduction est appropriée pour le contexte infirmier canadien.

Le panel de traduction a été établi en 2014 et continue à ce jour son travail d'examen à mesure que des questions sont élaborées pour être ajoutées à la base de données. N'importe quelle infirmière canadienne qui possède la compétence linguistique nécessaire peut se porter volontaire pour participer au panel de traduction. Pour devenir volontaire, il faut en faire la demande sur le site Web de l'élaborateur de l'examen (National Council of State Boards of Nursing). Le panel de traduction se réunit généralement deux fois par année à Chicago, et l'élaborateur de l'examen paie les frais de déplacement.

En plus de l'examen des questions par le panel de traduction, des évaluations indépendantes de la traduction des questions d'examen ont eu lieu en 2016 et de nouveau en 2018. Les deux évaluations ont confirmé que la traduction était satisfaisante. Des rapports anecdotiques par des membres du personnel enseignant des programmes de formation infirmière du Nouveau-Brunswick ont également confirmé la qualité élevée de la traduction.